## Programme

8h00	Accueil	
8h30-8h45	Messages d'ouverture	Mme Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel M. Pascal Montfort, directeur général du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP)
8h45-9h15	Violence conjugale : de la sphère privée à la loi, en passant par la prise en charge des auteur-e-s, des couples et de leurs enfants	Mme Nicole Baur, cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) du canton de Neuchâtel
9h15-10h15	Conférence de Michel Silvestre Impact traumatique des violences conjugales : Pensée complexe et intervention (1ère partie)	M. Michel Silvestre, docteur en psychologie, thérapeute familial, praticien EMDR et chargé de cours en psychologie au sein des universités d'Aix-Marseille et de Lorraine
10h15 -10h45	Pause	
10h45-11h45	Conférence de Michel Silvestre Impact traumatique des violences conjugales : Pensée complexe et intervention (2ème partie)	M. Michel Silvestre, docteur en psychologie, thérapeute familial, praticien EMDR et chargé de cours en psychologie au sein des universités d'Aix-Marseille et de Lorraine
11h45 – 12h30	Une histoire vraie de violences Présentation conjointe d'une situation clinique	Mme Corinne Graf Broder, Mme Hilde Stein, Mme Mélanie Veya, psychologues- psychothérapeutes FSP et M. Francis Van Daele, infirmier, Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP)
12h30 - 14h00	Pause repas au Café des amis (Quai RComtesse 4, 2000 Neuchâtel)	
14h00-14h45	Des maux mis en mots : histoires d'un service pour les auteur-e-s de violence conjugale	Mme Véronique Jaquier Erard, docteure en criminologie et psychologue, Centre romand de recherche en criminologie, Université de Neuchâtel
14h45- 15h30	Des histoires vivantes de violences - Témoignages	
15h30-16h00	Pause - Distribution des attestations	
16h00-17h00	Table ronde	M. Michel Silvestre, Mme Pascale Forni, psychologue - psychothérapeute FSP, les Boréales (CHUV), Dresse Marie-Claude Hofner, médecin spécialisée en santé publique (CHUV)
17h00-17h15	Discours de clôture	

## Journée du 10<sup>e</sup> anniversaire du SAVC «Sortir de la violence»

Le vendredi 30 septembre 2016 Aula des Jeunes Rives, Université de Neuchâtel (Faculté des Lettres)



6,5 crédits SSPP







Mesdames, Messieurs,

Il y a 12 ans, le canton de Neuchâtel faisait preuve d'innovation et de courage, en se dotant d'une loi, la LVCouple, permettant entre autres mesures le développement d'une structure spécialisée destinée aux auteur-e-s de violence dans les relations de couple.

Ainsi, le Service pour auteur-e-s de violence conjugale (SAVC) a été créé en avril 2006. Intégré depuis 2011 au Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), entouré du Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et de la Consultation de couples et familles à transactions violentes, ses nombreuses collaborations avec le réseau se trouvent profondément et durablement enrichies.

Pour célébrer les 10 ans de la création du SAVC, le CNP, l'Office de la politique familiale et de l'égalité de Neuchâtel et le Centre romand de recherche en criminologie de l'Université de Neuchâtel vous proposent une journée autour de la prise en charge de la violence conjugale :

## Sortir de la violence

Des expert-e-s et des thérapeutes spécialisé-e-s aborderont les thèmes suivants :

- Détecter les situations de violences familiales dès la première consultation
- Traiter simultanément les auteur-e-s et les victimes sans les stigmatiser
- Organiser un réseau interdisciplinaire de prise en charge

Nous compterons sur les présences exceptionnelles de personnalités reconnues et pionnières dans le domaine.

SAVC

Service pour auteur-e-s de violence conjugale

## Conférencières et Conférenciers

**Mme Nicole Baur** est cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) du canton de Neuchâtel. Politologue de formation et journaliste, elle a travaillé pour la Radio suisse romande avant de devenir la collaboratrice personnelle d'un conseiller d'Etat vaudois. Elle a également été déléguée du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Proche-Orient et en Amérique centrale. Elle dirige l'OPFE depuis 2008, date à laquelle la coordination de la lutte contre la violence conjugale a été rattachée, comme dans tous les cantons romands, à la thématique de l'égalité entre femmes et hommes.

**M. Michel Silvestre** est docteur en psychologie depuis 1978, thérapeute familial et praticien Eye Movement Desensitization and Reprocessing (EMDR), installé en cabinet libéral depuis 1999 et chargé de cours en psychologie au sein des universités d'Aix-Marseille et de Lorraine. Ancien externe du Mental Research Institute (M.R.I.) de Palo Alto, Californie, il anime des supervisions et formations en thérapie familiale et s'est formé à l'EMDR lors de la première formation faite en France à Aix en Provence en 1995. Il est membre fondateur de l'association EMDR France, superviseur et formateur EMDR Europe pour les enfants et adolescents. Il est coresponsable pour l'Europe de la formation des futurs formateurs EMDR enfants et adolescents. Il est past président de l'association EMDR France.

**Mme Hilde Stein** est psychologue formée à l'Université de Genève et travaille comme intervenante au SAVC depuis sa création en 2006. Formée en thérapie systémique au Centre d'Etudes de la Famille à Lausanne (CEF), elle a complété sa formation par de nombreuses formations spécialisées dans la problématique de la violence conjugale et dans la prise en charge spécifique des auteur-e-s de violence, dispensées notamment par des spécialistes romands, français, québécois et belges. Elle travaille également comme psychologue dans le département de psychiatrie adulte à la consultation ambulatoire du CNP depuis 2010.

**M. Francis Van Daele** est infirmier en psychiatrie depuis 1977 et travaille comme intervenant au SAVC depuis sa création en 2006. Il a suivi une formation d'infirmier chef d'unité spécialisé et dans le domaine des relations humaines ainsi que de nombreuses formations spécialisées sur la problématique de la violence conjugale et sur la prise en charge spécifique des auteur-e-s de violence.

**Mme Mélanie Veya** est psychologue-psychothérapeute FSP, responsable de la consultation Couples et Familles du CNP depuis janvier 2016. Formée en thérapie systémique au Centre d'Etudes de la Famille à Lausanne (CEF), elle a complété sa formation par une post-formation en thérapie systémique brève centrée sur les solutions (Cabié) et une post-formation en psycho-traumatologie centré sur les compétences (Dellucci).

**Mme Corinne Graf Broder** est psychologue-psychothérapeute FSP au CNP, département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la guidance infantile et psychologue référente au Foyer La Coccinelle. Elle s'est également spécialisée dans les tests et les bilans psychologiques.

**Mme Véronique Jaquier Erard** est docteure en criminologie et psychologue. Maître-assistante au Centre romand de recherche en criminologie à l'Université de Neuchâtel, ses travaux portent sur les violences subies et agies par les femmes, plus particulièrement leur impact sur la santé mentale, les conduites d'addiction et d'autres comportements à risque. Ses recherches et ses activités d'enseignement autour de la prise en charge médicale, policière et judiciaire des violences conjugales en Suisse et aux États-Unis sont également nourries par un travail clinique mené auprès de femmes et d'hommes confrontés à la violence conjugale

**Mme Pascale Forni** est psychologue-psychothérapeute FSP et diplômée en expertise psycho-judiciaire pour enfants et adolescents (IUKB). Elle a fait une post-formation en psychotraumatologie (EMDR). Elle est co-responsable de l'unité Les Boréales au sein du département de psychiatrie du CHUV. Cette unité transverse est spécialisée dans la prise en charge de toutes les formes de maltraitance à l'intérieur de la famille et elle s'adresse autant aux victimes qu'aux personnes violentes. Mme Forni donne régulièrement des cours et des supervisions sur les violences au sein de la famille.

**Dresse Marie-Claude Hofner** est médecin, spécialisée en santé publique. Elle a mené des recherches et a dirigé des programmes de prévention dans le domaine de la maltraitance envers les enfants, de la violence de couple et de la violence interpersonnelle. Elle a dirigé le programme interdisciplinaire intégré de prévention de la violence «C'est assez» et elle est à l'origine de l'Unité de médecine des violences du CHUV et de sa consultation spécialisée ouverte en 2016 par le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale à Lausanne. Elle représente la Suisse au sein du réseau «European ministry of health national focal persons for violence and injury prevention» de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle a coécrit avec Nataly Viens Python l'ouvrage « Violences domestiques. Prise en charge et prévention.» Presses polytechniques et universitaires romandes, Collection Le savoir suisse, Lausanne, 2014.